

Conseil Municipal du 02 décembre 2025, 19h15, salle du conseil, Mairie

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, FAURE, LASNE, PAGÈS, VALENTIN et MM ALLAIS, CESAR, CHAMBON, GARCIA, MAINTENIE et ODE.

Excusé(e)s: MONNIER, IBOT, NIEL

Le Maire excuse les conseillers absents.

Il demande l'approbation du compte rendu du 28 octobre 2025, ils approuvent à l'unanimité des présents.

Le maire a reçu la visite en mairie d'un parent en deuil afin de remercier pour les condoléances transmises. Il a transmis des condoléances de la part du Conseil municipal suite à plusieurs décès et a reçu des remerciements des familles.

Il évoque notamment le décès d'un ancien conseiller municipal qui a effectué plusieurs mandats sur la commune (Jean-Paul Gleyze).

I. Compte rendu des activités du Maire, des Adjoints et des Présidents de commissions :

Le maire énumère ses activités depuis la dernière séance.

II. Point sur la revue municipale Automne-Hiver :

Mme Pagès prend la parole et indique que tous les articles sont rédigés. Les fichiers ont été transmis à l'infographiste. Le mot du maire a été envoyé hier, pour l'instant pas de nouvelles.

III. Point sur les dossiers :

*Brin d'olivier : le maire a une réunion demain au Brin d'olivier de Nyons.

Il précise les problématiques de ce dossier :

- le directeur de l'entreprise doit déposer un nouveau permis de construire pour répondre aux réglementations de la loi sur l'eau.

*aire de lavage : il a signé la cession gratuite à l'association Saint Maurice ECO PROPRE.

*micro-crèche : Visite en mairie de la responsable jeunesse de la CCBDP, de Mme ROCHAS (conseillère départementale), de Mme Goncalves (propriétaire de la micro-crèche) et d'une responsable de la CAF.

*Garderie : il indique qu'il a failli avoir des soucis avec le service du périscolaire.

*Barnum : nous avons reçu la notification d'attribution. La distribution des barnums devait être le 10 décembre à Venterol mais en raison d'un problème avec la livraison, la date est repoussée à janvier 2026.

*cave coopérative : il explique sa rencontre avec le président de la cave M. Brus, concernant le devenir de la cave.

*terrain de foot : il a reçu un courrier de la fédération proposant l'homologation du terrain de foot municipal et demande l'avis des conseillers. Ils demandent combien cela va coûter à la commune ? Il répond que cela ne coûtera rien et ajoute que s'il y a des frais pour mettre aux normes, il refusera l'homologation. Les conseillers approuvent.

IV. Point sur les travaux en cours :

*copil eau : le maire reçoit des représentants de l'AERMC, de la chambre d'agriculture pour parler du comité de pilotage sur l'eau. Il ajoute que la Préfète vient le 05/12 à Nyons.

*cimetière : il a mandaté le géomètre Guillaume Valentin pour retranscrire les aménagements sur plan. L'entreprise de TP reviendra pour joindre la croix et reboucher les trous.

Il évoque les modifications au règlement du cimetière et écoute les conseillers sur leurs observations. M. Ode indique que cela lui semble « carré », les conseillers présents approuvent.

Le maire ajoute qu'avec ces modifications, il ne veut plus de problématiques avec les prestataires de pompes funèbres. Pour paraît à cela, il veut faire des plaques écrites et durables aux portes d'entrées pour sommer les prestataires de prendre contact avec la mairie préalablement à leurs interventions. M. Maintenié propose d'installer des bornes pour empêcher les prestataires de rentrer sans avoir contacté la Mairie.

*city stade : il faudra passer la tondeuse au jardin, autour des allées pour mettre au propre.
*conseil d'école : le compte rendu du conseil d'école a été transmis à Mme Monnier et M. Cesar.
*Tardy : À partir de demain commence les travaux de dépollution de l'intérieur de la maison.

V. Délibérations :

Décision modificative – BP com : chapitre 11 vers chapitre 014 (équilibre budgétaire)
APPROUVEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS
Approbation du nouveau règlement du cimetière
APPROUVEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS

VI. Intercommunalité :

*Visite de la Préfète le 05 décembre avec de nouvelles déclarations concernant l'eau, à suivre.
*Parc : nouveau texte concernant le débroussaillement à connaître et à lire.
*Pot du personnel : le 17 décembre à 18h00 à la salle Charles Ruat.

VII. Informations diverses :

M-P MOUTON/ F. SOULIGNAC : Suite au décès du sénateur Gilbert BOUCHET, Mme MOUTON le remplace.
Elle sera elle-même remplacée par M. SOULIGNAC à la présidence du Conseil départemental.
Il s'adresse aux conseillers qui souhaitent visiter le Sénat et précise qu'il peut organiser la visite.

VIII. Questions diverses :

*M. Maintenié demande si le maire connaît M. SOULIGNAC car il reprend également la présidence du SDIS. Il répond oui, et qu'il continuerait probablement de la même façon que Mme MOUTON.
*Vœux du maire : 9 janvier 2026

PROCHAIN CONSEIL: mardi 06 (si urgence) ou 13 janvier 2026, à 19h15, salle du conseil